

LA
PORTEUSE DE PAIN

—o—
DEUXIÈME PARTIE.—(Suite.)
—o—

XIII

LUCIE, en ouvrant les yeux, jeta autour d'elle un regard vague d'abord, puis inquiet. Son front se plissa. Un grand travail sembla se faire dans son esprit. Tout à coup elle aperçut maman Lison et voulut pousser un cri de joie que la douleur causée par sa blessure fit expirer à demi sur ses lèvres. Jeanne se pencha vers le lit.

—Vous me reconnaissez, cher mignonne? demanda-t-elle.

—Oui, oui, fit Lucie d'une voix faible, mais je ne reconnais pas l'endroit où je me trouve. Je ne l'ai jamais vu; où suis-je donc?

—Vous êtes chez monsieur le commissaire de police de Bois-Colombes.

Ces mots suffirent pour rappeler à Lucie ce qui s'était passé la veille au soir.

XIV

Le commissaire s'approcha de la jeune fille à son tour.

—Vous étiez blessée, mademoiselle, lui dit-il, et c'était un devoir pour moi de vous donner ma maison pour asile.

—Oui, oui, je me souviens, murmura Lucie, je venais de porter une robe de bal à la Garenne. Je suivais la voie du chemin de fer pour gagner Bois-Colombes et reprendre le train de Paris. Un homme, tout à coup, s'est dressé devant moi et m'a frappée. A partir de ce moment jusqu'à celui où je viens d'ouvrir les yeux, il n'y a que ténèbres.

—Avez-vous vu le visage de l'homme qui vous a frappée? demanda le commissaire.

—Non, monsieur, la nuit était trop noire.

—Vous aviez sur vous une montre, n'est-ce pas?

—Oui, monsieur, une montre en or, avec sa chaîne.

—Et un porte-monnaie?

—Oui.

—Que contenait-il?

—Une trentaine de francs, et un billet de retour du chemin de fer.

—C'est évidemment pour faciliter le vol qu'on a essayé de vous tuer. Toutes les montres portent un numéro d'ordre. Savez-vous le numéro de la vôtre?

—Non, monsieur.

—Où l'avez-vous achetée?

—On m'en a fait cadeau, mais je sais qu'elle venait d'une boutique d'horlogerie de la rue Saint-Antoine, au coin de l'impasse Guéménée.

Le commissaire écrivit l'adresse.

—Est-il indiscret, fit-il ensuite, de vous demander le nom de la personne à qui la montre a été vendue?

—Nullement. Cette personne est mon futur mari, M. Lucien Labroue.

Le commissaire écrivit cette nouvelle indication et reprit :

—Le misérable assassin cherchera certainement à se défaire de la montre volée. En connaissant le numéro, nous arriverons sans doute à trouver sa piste.

—Je dois être blessée gravement, dit Lucie, car je souffre beaucoup.

—Vous devez souffrir en effet, mon enfant, répondit le médecin. La blessure est profonde, mais je vous affirme qu'elle ne met point vos jours en danger, et même qu'elle sera vite guérie. Il est heureux que cette brave femme qui vous connaît ait suivi le chemin où vous étiez tombée sous les coups de votre assassin. Sans elle, vous seriez morte, non de votre blessure, mais de la perte du sang.

—Ma bonne Lison, je vous dois la vie fit Lucie en tendant les bras à la porteuse de pain.

Jeanne serra la jeune fille sur son cœur avec effusion. Lucie poursuivit :

—Depuis combien de temps suis-je ici?

—Depuis la nuit dernière.

—Est-ce que je ne pourrais pas retourner chez moi, à Paris?

Le commissaire se tourna vers le docteur. Son attitude et son geste signifiaient clairement :

—Peut-on permettre ce voyage?

—Partez donc, ma brave femme, ajouta le magistrat en s'adressant à Jeanne Fortier. Mademoiselle sera bien gardée.

La porteuse de pain embrassa de nouveau Lucie et sortit pour courir à la gare. En arrivant rue Dauphine, elle reçut une violente commotion en pleine poitrine. Les volets de la boutique étaient clos, et sur la devanture était fixée une feuille de papier portant ces mots :

FERMÉ POUR CAUSE DE DÉCÈS.

Jeanne, le cœur très gros, entra dans la maison par l'allée et gagna l'arrière-boutique où se trouvaient madame Lebel, son gendre et sa servante. Tous les trois pleuraient.

—C'est fini, maman Lison, dit Lebrét d'une voix entrecoupée; ma pauvre femme est morte.

La porteuse de pain, les yeux pleins de larmes, murmura.

—Vous me pardonnerez, M. Lebrét, de ne pas être revenue hier soir.

—Ma belle-mère m'a dit que vous aviez été retenue, et vous êtes toute pardonnée, maman Lison; ma pauvre femme vous a demandée avant de mourir. Elle aurait voulu vous voir. Elle vous aimait beaucoup. Vous ne me quitterez pas, maman Lison. Vous resterez porteuse ici, comme de son vivant.

Jeanne sanglotait. Quand elle se fut un peu calmée, elle balbutia :

—J'aurais voulu, M. Lebrét, vous demander la permission de retourner aujourd'hui, à Bois-Colombes, près de ma pauvre blessée.

—Vous le pouvez, Lison.

—Et comment va-t-elle, cette enfant? fit madame Lebel.

—Aussi bien que possible. La blessure, quoique profonde, ne met point sa vie en danger. Je retourne là-bas, enfin de la ramener ce soir à Paris.

—Allez donc. La boulangerie sera fermée pendant deux jours, et la bonne vous remplacera pour porter le pain qu'on cuira dans le four d'un voisin.

—Demain matin je serai ici et je reprendrai mon service, répliqua Jeanne; je dois être avec vous quand on conduira au cimetière ma pauvre patronne qui était si bonne pour moi.

Ces paroles firent redoubler les larmes de la mère et du mari. La porteuse de pain se retira. Elle alla vivement prendre une tasse de café au lait à la crêmerie la plus proche et elle regagna le chemin de fer où elle monta dans le train partant. Il était à peu

près trois heures lorsqu'elle s'assit à côté du lit de la blessée. Lucie dormait profondément et la femme du commissaire, ainsi qu'elle l'avait promis, veillait sur son sommeil.

Tandis que Jeanne arrivait à Bois-Colombes, on était fort étonné chez madame Augustine de ne pas voir Lucie rendre compte de la livraison faite par elle la veille au soir. Le temps s'écoulant et le silence de la jeune fille devenant incompréhensible, madame Augustine envoya une de ses ouvrières au quai Bourbon. L'ouvrière revint au bout d'une heure en disant que mademoiselle Lucie, partie la veille de chez elle pour aller à Bois-Colombes, n'était point encore rentrée. Cette absence sembla tellement étrange à la grande tailleur, qu'elle expédia, très inquiète, une domestique à la Garenne de Colombes. Ce domestique apporta l'assurance que la jeune ouvrière avait



Lucie, d'une main un peu tremblante, traça les lignes suivantes.—(Voir p. 191 col. 1)

—Ce sera, je crois, sans aucun inconvénient, lorsque j'aurai fait un pansement sérieux, répondit le médecin, mais point avant ce soir.

—Maman Lison, vous ne me quitterez point, n'est-ce pas? demanda Lucie à Jeanne.

—Non, ma mignonne. Je voudrais cependant bien aller jusqu'à la rue Dauphine, prévenir mon patron et voir ce qui se passe. Je ne resterai que le moins de temps possible,

—C'est vrai, maman Lison, il faut prévenir. Allez là-bas. Mais revenez vite.

—Oh! soyez tranquille.

—Du reste, mon enfant, dit le commissaire de police, soyez sans crainte. Vous ne resterez point seule. Ma femme elle-même vous tiendra compagnie jusqu'au retour de madame.

—Vous êtes bon, monsieur, et je vous remercie.